



Berset Christel, Michellod Savio

Route Marly-Matran : des clarifications nécessaires

Cosignataires : 6

Date de dépôt : 16.02.21

DAEC

Dépôt

Situation de départ

L'enquête publique du projet de la nouvelle liaison routière Marly-Matran a été publiée dans la Feuille officielle (FO) n° 50 du 11 décembre 2020. Cette nouvelle liaison routière de 3.5 km de long relierait Marly et Grangeneuve, via Chésalles. Cette nouvelle route de liaison prévoit les ouvrages d'art suivants : le pont de Chésalles (203 m de longueur), le pont d'Hauterive (797 m), qui traverse la Sarine, une zone alluviale d'importance nationale, et l'ancienne décharge de la Pila, ainsi que le pont de Vuissersens et celui du Copy. La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), représentée par le Service des ponts et chaussées (SPC), est le maître d'ouvrage pour la réalisation de cette route. Elle justifie sa réalisation du fait des charges de trafic trop importantes sur le pont de Pérolles et en traversée de Marly, ainsi que du développement du Marly Innovation Center (MIC), de la station de recherche Agroscope Liebefeld – Posieux (ALP) et de la future zone d'activités de Pré-aux-Moines.

Décharge de la Pila

Le rapport d'impact sur l'environnement (RIE) du bureau Triform SA, mis à l'enquête avec le projet routier Marly-Matran, minimise l'absence de coordination et les conflits entre le projet routier et le dossier d'assainissement de la décharge de la Pila. En effet, deux piles du pont enjambant la Sarine seront creusées dans la décharge. Le dossier mis à l'enquête évoque les problèmes de coordination entre les deux projets mais ne les traite absolument pas. Pour quelle raison ?

Des surcoûts de 50 millions sont à prévoir en lien avec l'assainissement de la décharge de la Pila (estimation basée sur les variantes présentées dans la réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le projet d'assainissement de la Pila en date du 12 février 2019). Les coûts supplémentaires de cet assainissement ont-ils été chiffrés ? Qui les paiera ?

Pourquoi le Conseil d'Etat, par la DAEC, a-t-il demandé au consortium chargé de l'assainissement de la décharge de la Pila (Ville de Fribourg et Etat via la DIAF) de tout faire pour mettre en œuvre la variante n° 2 (variante choisie pour son coût plus faible que la variante maximale), alors qu'en même temps, la DAEC lance le projet de la route Marly-Matran, lequel, avec les deux piles (P5 et P6) du pont d'Hauterive situées dans la décharge, remet en cause cette volonté ?

Enterrement de la ligne haute tension

A cause du pont d'Hauterive, il sera nécessaire d'enterrer la ligne haute tension (60 kV) de Groupe E. Les coûts de l'enterrement de cette ligne ont-ils été estimés ? Qui les paiera ?

Terrain de Pré-aux-Moines

Quels étaient les projets du canton lorsqu'il a racheté Pré-aux-Moines à Marly ? Quels sont-ils maintenant ?

Avant d'investir dans l'achat de ce terrain, le canton avait-t-il prévu le cas de figure où la route ne serait pas construite ? Dans cette éventualité, que deviendrait ce terrain ?

Compensation des terrains

Une réflexion a-t-elle été menée pour limiter l'emprise de la route Marly-Matran sur les terres agricoles ainsi que sur la viabilité des exploitations agricoles impactées ?

Est-il assuré que le quota cantonal de surfaces d'assolement est suffisant pour compenser la route Marly-Matran ?

Le canton dispose-t-il de terrains et de ressources financières et techniques suffisants pour recréer des sols de qualité A ?

Dans le cas contraire, des accords sont-ils déjà signés avec d'autres cantons pour assurer des compensations suffisantes ?

Variante de tracés

Quelles variantes de tracés et d'implantation de la liaison Marly-Matran ont été étudiées ?

Pourquoi des variantes moins onéreuses et avec un moindre impact n'ont pas été retenues ?

Variante de ponts

Le pont d'Hauterive deviendra, avec une longueur de 798 mètres, le deuxième plus long pont du réseau routier cantonal, après celui de la Poya. Quels paramètres de l'évaluation multicritères ont fondé les recommandations du Comité de Pilotage (COFIL) pour le pont d'Hauterive ? Qui a défini ces paramètres ?

Combien de points ont recueilli les différentes variantes de ponts ? Quelles sont les variantes de ponts non-retenues ?

—